

30h de formation à Bourg-en-Bresse
septembre 2017 à avril 2018



un *cursus* de *formation*
pour *bénévoles*
associatifs

Renforcez VOS compétences
en gestion des associations

Valorisez votre bénévolat

Participez au CFGA*



* *Certificat de Formation à la Gestion Associative*

LE CERTIFICAT DE FORMATION A LA GESTION ASSOCIATIVE

Objectifs: Institué par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative par décret du 1er octobre 2008, le certificat de formation à la gestion associative (CFGGA) a pour objet d'encourager l'engagement des bénévoles et de développer leurs compétences pour assumer des responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

Les objectifs des actions de formation «CFGGA» sont :

- ✓ Savoir conduire et développer un projet associatif
- ✓ Savoir traduire un projet associatif en projet d'activités ou en événements
- ✓ Etre en mesure de prendre des responsabilités associatives
- ✓ Valoriser la prise de responsabilités bénévoles au sein des associations.

Organisation et conditions d'accès : Le CFGGA se compose d'une session théorique de 30h, répartie en 8 modules, et d'une session pratique de 20 jours minimum dans une association. Les modules seront animés par différents formateurs - salariés de l'aglca ou non - spécialistes des thématiques abordées. Le CFGGA est ouvert aux bénévoles associatifs à partir de 16 ans (une autorisation parentale sera demandée) et aux jeunes en service civique.

Remarque : *Les personnes déjà bénévoles pourront effectuer le stage dans leur association. Pour les autres, les jeunes notamment, une recherche de lieux de stage pourra être organisée avec le responsable pédagogique de la formation parmi les associations adhérentes de l'AGLCA.*

Validation: Les personnes ayant suivi l'intégralité de la formation théorique et pratique se verront délivrer un certificat par l'AGLCA, habilitée par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Rhône-Alpes (DRJSCS).

Remarque : *Ce certificat peut être utilisé dans des démarches de Validation des Acquis d'Expériences (VAE) ou mentionné sur un CV, en cas de recherche d'emploi.*

Prix : *La formation s'élève à 120 € par participant. Si une association prend en charge la formation, elle peut inscrire 2 participants pour 120 € (60 € pour les associations adhérentes à l'AGLCA). Le coût comprend la formation théorique, le suivi du stagiaire, la délivrance du livret de formation et du certificat.*

Les formations proposées ont lieu à la Maison de la Vie Associative à Bourg-en-Bresse.

1 Créer ou remettre à jour ses statuts :

Loi 1901, spécificités associatives, projet, statuts, gouvernance et organisation, démarches administratives.

1 séance de 2h30 : 19h-21h30

le 28 septembre 2017

2 Bâtir son projet associatif ou un projet d'activités :

Pour toute association (nouvelle ou non) désirant mieux définir son action ou lancer une nouvelle activité. Soutien à la réflexion de la structure en se basant sur la méthodologie de projet.

1 séance de 2h30 : 19h-21h30

le 7 novembre 2017

3 La responsabilité de l'association et des dirigeants :

Connaitre les responsabilités encourues dans le cadre des activités bénévoles des associations.

1 séance de 2h30 : 19h-21h30

le 21 novembre 2017

4 La comptabilité d'une association :

Découvrir la comptabilité associative (bilan, compte de résultats, plan comptable...) - Cas pratiques.

1 séance de 2h30 : 19h-21h30

le 28 novembre 2017

5 Les solutions de financement pour votre association :

Séance 1 : savoir identifier et comprendre les besoins financiers de son association.

Séance 2 : diversifier ses partenaires financiers et leur présenter une demande de financement adéquat.

2 séances de 2h30 : 19h-21h30

le 5 décembre 2017

le 12 décembre 2017

6 L'association employeur :

Les points clés de la fonction employeur : formalités d'embauche, convention collective de branche, contrat de travail, formation continue, paies...

2 séances de 2h30 : 19h-21h30

le 25 janvier 2018

le 1er février 2018

7 Communication : faire connaître son association :

Séance 1 : Préparer sa communication (identité et environnement, processus et outils de communication, relations presse).

Séance 2 : Passer à l'action (préparer son plan de communication, cible et message, travail sur supports).

2 séances de 2h30 : 19h-21h30

le 1er mars 2018

le 27 mars 2018

8 Accueillir, fidéliser et mobiliser les bénévoles :

Comment bien accueillir et bien animer ses bénévoles pour les conserver. Formation basée sur les situations individuelles.

2 séances de 2h30 : 19h-21h30

le 6 mars 2018

le 13 mars 2018

9 S'initier à la gestion des salariés

Outils et méthode (recrutement, gestion des compétences, formation continue, rémunération...).

1 séance de 2h30 : 19h-21h30

le 5 avril 2018

Les modules seront animés par différents formateurs - salariés de l'aglca ou non - spécialistes des thématiques abordées.

Remarque : Le contenu des formations répond aux exigences de l'arrêté du 15 décembre 2008.

MODALITES D'INSCRIPTION

Si vous êtes intéressés par cette formation ou pour de plus amples informations, vous pouvez nous contacter par téléphone ou mail indiqués ci-dessous.

Loïc BASSET

Maison de la Vie Associative- 2 bd Joliot Curie

CS 70270 - 01006 Bourg en Bresse

tél : 04 74 23 29 43

loic.basset@aglca.asso.fr

www.aglca.asso.fr

● **Pièce à fournir** : *Au moment de l'inscription, un chèque de participation d'un montant de 120 € (60 € pour les associations adhérentes de l'Aglca) sera demandé pour l'ensemble des actions de formation.*

Les + du CFGA

- Un contenu de formation adapté à vos réalités associatives
- Des intervenants qualifiés dans leur champ d'intervention
- Un accompagnement individuel
- La délivrance d'un livret de formation et d'un certificat de formation reconnus des pouvoirs publics

Possibilité d'effectuer les modules sur 2 années scolaires

Avis de participants

«Ce cursus m'a apporté des informations que je n'avais pas, qui sont utiles et nécessaires pour comprendre le fonctionnement d'une association».
Christine B.

«Cela m'a permis de rencontrer et connaître d'autres associations».
Dominique M.

«J'ai beaucoup apprécié la disponibilité des intervenants pour parler plus précisément et plus personnellement des problématiques des associations». David L.